





ASSISES DE LA VOILE 2010
LIGUE GUADELOUPEENNE DE VOILE
Atelier formation

- Un diagnostic,
- Les enjeux,
- Des propositions

Diagnostic de la ligue de voile

- 18 clubs
- Environ 30 professionnels sur nos bases.
- Une 100 toutes structures confondues (bénévoles et professionnels).
- 1716 licenciés en 2010

Des emplois pour quelles fonctions ?

- Responsable de structure  • promotion, gestion, organisation de l'activité, management...
- Chef de base RTQ  • organise l'activité sur site, coordonne une équipe, entretien le matériel, gère le dispositif de sécurité...
(Responsable Technique Qualifié)
- Moniteur  • met en place l'activité, anime, enseigne et parfois entraîne...
- Aide moniteur  • assiste le moniteur

Qui paye ces emplois ?

- Les ressources propres aux structures.
- Les municipalités,
- Les emplois aidés, Etat / Région

Quelles ressources ?

- Les ressources de l'activité : 50%
 - Les collectivités : 30%
 - L'Etat : 20 %
-
- 10 à 20% des emplois seraient générés par les produits touristiques : c'est une activité occasionnelle.

La formation fédérale:

- Entre 2000 et 2010 pas de formation fédérale: délivrance de 1 à 2 diplômes sur demande de VAE.
- Pas de délivrance de niveau technique A2/C1
- La formation professionnelle:
- Dernière formation au BEES voile en 1998: 9 diplômés
- Dernière formation au BPJEPS Nautisme en 2006: 9 diplômés

Les enjeux :

- Proposer une offre lisible de formation complète, initiale et continue:
- Formation technique du niveau 1 au niveau 5
- CQP d'AMV (niveau V),
- du BPJEPS (niveau IV),
- du DE (niveau III)
- du DES (niveau II).
- La formation d'arbitres en // aux commissions arbitrage / développement / sport

Préconisations

- La ligue propose une offre de formation initiale structurelle et lisible
- PSC1,
- Permis côtier,
- Niveau 5
- CQP d'AMV

Propose un calendrier des formations:

- Octobre 2010 certification de niveau 5 par la ligue.
- Janvier 2011 à Juin 2011 mise en place du CQP d'AMV par la ligue.
- Octobre 2011 BPJEPS Nautisme.
- Proposition d'un calendrier de ligue pour la formation d'arbitres: voir développement / arbitrage / sport

La formation continue des professionnels.

- 2 actions : type colloque régional.
- Regroupements sur compétences (entraînement, arbitrage, pédagogie...)
- Mise en place d'un DE voir un DES en convention avec l'ENVSN et CREPS et en couplage au CQP d'AMV

En résumé

Les clubs

- Forment et certifient aux niveaux techniques 1-2-3-4

La ligue

Met en place la formation initiale et continue

Certifie le niveau 5

Met en place le CQP d'AMV

Conventionne avec l'ENVSN et le CREPS la DDJS

La ligue doit informer et communiquer

- Par bassins – avec les clubs –
- Avec les comités

- Avec les commissions:
 - - Développement,
 - - Arbitrage,
 - - Sportive